



# SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

## Belle année 2017

Lundi 9 janvier 2017

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4115>

- 1) APC : porter la voix des personnels pour obtenir des avancées
- 2) RIS PPCR : Nouvelles Carrières, Nouvelles Evaluations
- 3) Carrières, évaluation : ce qui change
- 4) Carte scolaire rentrée 2017
- 5) Indices, Salaires, Retenues, Cotisations au 1er janvier 2017
- 6) Calendrier prévisionnel du versement des payes des titulaires de la fonction publique et des pensions pour l'année 2017
- 7) Les prestations d'action sociale en 2017
- 8) CAPPEI : Pour une formation spécialisée de qualité
- 9) Nouvelles informations Permutations rentrée 2017
- 10) Détachement et accès PE dans le corps des certifiés
- 11) La « Disponibilité », comment ça marche ?
- 12) Autorisation de sortie de territoire
- 13) Quand les recommandations de l'observatoire de la laïcité seront-elles mises en place en Alsace et Moselle ?

### 1) APC : porter la voix des personnels pour obtenir des avancées

Lors de la dernière réunion multilatérale du 15 décembre 2016 avec le ministère, le SNUipp-FSU a fait valoir les revendications des personnels pour en finir avec les APC et mieux reconnaître le travail invisible.

LIRE LA SUITE : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4111>

### 2) RIS PPCR : Nouvelles Carrières, Nouvelles Evaluations

Le mercredi 7 décembre 2016 le nouveau parcours pour nos carrières a été signé. **Pour tout savoir sur les nouveautés, votre prochaine promotion, c'est ici qu'il faut être :** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4086>

### 3) Carrières, évaluation : ce qui change

Alors que le décret sur les nouvelles carrières a été validé par le Comité Technique Ministériel, le SNUipp-FSU propose aux enseignants des outils qui détaillent les différentes mesures et permettent à chacun de visualiser l'évolution de sa carrière.

Décryptage : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4098>

### 4) Carte scolaire rentrée 2017

Pour la rentrée 2017 : 119 postes pour l'académie de Strasbourg (la répartition Haut-Rhin/Bas-Rhin sera annoncée lors du CTA du 23 janvier 2017)

Les mesures de carte scolaire proposées par l'Inspectrice d'Académie pour la rentrée 2017, vont être annoncées au CTSD du vendredi 3 février 2017 9h et au CDEN du mardi 7 février 2017 17h.

L'enquête : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article977>

Les repères (seuils) : [http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/Seuils\\_rentree\\_2017.pdf](http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/Seuils_rentree_2017.pdf)

## 5) Indices, Salaires, Retenues, Cotisations au 1er janvier 2017

Toutes les informations : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4102>

## 6) Calendrier prévisionnel du versement des payes des titulaires de la fonction publique et des pensions pour l'année 2017

Le calendrier : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4099>

## 7) Les prestations d'action sociale en 2017

Un tour d'horizon des différentes prestations d'action sociale, ainsi que leur montant actualisé au 1er janvier 2017, auxquelles peuvent prétendre les personnels de l'Éducation nationale.

L'action sociale offre aux fonctionnaires de l'éducation nationale, actifs ou retraités, diverses prestations. Ces prestations peuvent être interministérielles (PIM) ou académiques (ASIA). Elles sont versées dans la limite des crédits disponibles pour l'année civile en cours.

Ces prestations sont gérées par les rectorats ; les dossiers sont à demander et à déposer au service social des rectorats.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4109>

## 8) CAPPEI : Pour une formation spécialisée de qualité

Alors que le ministère propose une réforme de la formation spécialisée qui n'est pas acceptable en l'état, le SNUipp-FSU et la fédération nationale des associations des maîtres E (FNAME) lancent une pétition pour une formation spécialisée de qualité.

Pour :

- un retour à minima à 400h de formation ;
- une véritable alternance sans responsabilité de classe ;
- une reconnaissance et une réaffirmation de la formation d'enseignement adapté ;
- une certification qui prenne en compte l'ensemble des missions du maître spécialisé dans la prise en charge des élèves en situation de handicap et dans la prise en charge de la grande difficulté scolaire.

Signez la pétition : <http://petition-cappei.snuipp.fr/>

## 9) Nouvelles informations Permutations rentrée 2017

Deux précisions concernant les permutations 2016-2017 : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4107>

## 10) Détachement et accès PE dans le corps des certifiés

Il existe deux possibilités particulières d'accès (hors la voie des concours habituels) pour les professeurs des écoles souhaitant intégrer le second degré.

LIRE LA SUITE : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4113>

## 11) La « Disponibilité », comment ça marche ?

La disponibilité est une situation statutaire réservée aux fonctionnaires titulaires. Cette position administrative entraîne la perte du traitement, du droit au logement (ou à l'I.R.L. pour les instituteurs), ainsi que la perte de l'avancement. Les années de disponibilité ne sont pas prises en compte pour le calcul de la retraite. L'enseignant placé en disponibilité perd également son poste.

La disponibilité est accordée pour une année scolaire par l'inspectrice d'Académie.

LIRE LA SUITE : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4110>

## 12) Autorisation de sortie de territoire

L'autorisation de sortie de territoire (supprimée en 2013) est rétablie à compter du 15 janvier 2017.

Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

LIRE LA SUITE : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4106>

## 13) Quand les recommandations de l'observatoire de la laïcité seront-elles mises en place en Alsace et Moselle ?

Avec la FSU et le collectif d'organisations laïques d'Alsace et de Moselle, le SNUipp-FSU continue de revendiquer que l'enseignement religieux sorte des 24 heures de temps scolaire obligatoire.

LIRE le tract du collectif : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4114>

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>**

**Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>**